Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

24 DÉCEMBRE 2009 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18067 **48**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Pour une Union Valdôtaine plus forte

Chers Valdôtains,
la fin de l'année est inévitablement une période de bilans. Une période pendant laquelle on pense également, souvent vis-à-vis de soi-même et parfois avec un œil critique, à ce qui s'est passé pendant l'année, les décisions qu'on a prises, comment les a-t-on vécues et si l'on aurait dû faire des choix différents. Pour notre Mouvement se conclut une année que je considère positive, très positive. L'Union Valdôtaine a très bien travaillé pendant 2009, et le Congrès de fin novembre à Saint-Vincent à été la démonstration de la capacité des Unionistes de travailler ensemble, même sur des thèmes importants et concrets comme celui de la bureaucratie.
Nos sections, au moins la plus grande partie d'entre elles, ont renforcé leur présence sur le territoire, nous avons concerné, à travers notre message beaucoup de jeunes, la Jeunesse Valdôtaine a donné un nouvel élan à son action sur le territoire, nous avons vu un bon nombre de personnes qui, pour différentes raisons, n'avaient plus adhéré à notre Mouvement qui se sont rapprochées de nous, nous avons eu de nouvelles adhésions, fruit d'un travail concret sur le territoire, nous avons organisé des activités, créé des moments de rencontre et de débat, organisé des moments de formation, créé un nouveau site Internet que je présenterai dès cette nouvelle année.
A l'échelon politique, nous avons affronté des passages difficiles, comme celui des élections européennes, conscients du contexte et du moment historique que nous vivons, en essayant donc de jouer un rôle de protagonistes pour donner à cette communauté des possibilités concrètes et non pas pour jouer seulement un rôle de pure présence symbolique, ce qui aurait sans doute été beaucoup plus facile.
Toujours à l'échelon politique, notre Mouvement a joué toujours, pendant toute l'année et dans toutes les occasions, un rôle majeur dans le panorama politique valdôtain. A l'échelon administratif, à travers nos élus, nous avons garanti une bonne et saine administration, à travers l'expression d'une

SUITE PAGE 2

Chers Valdôtains,
l'année 2009 fut une année laborieuse, caractérisée par l'intensification, au niveau local, des effets de la crise mondiale, mais 2009 a représenté également une année durant laquelle le Gouvernement régional a travaillé avec une grande détermination et engagement pour essayer de limiter les retombées de la conjoncture économique difficile.
Parmi les nombreuses initiatives entreprises, citons la première loi régionale de 2009, approuvée à l'unanimité par le Conseil régional, grâce à laquelle nous avons voulu commencer rapidement d'importantes mesures anticrise à la fois pour les familles et les entreprises, et l'approbation d'un programme de politiques de l'emploi très structuré et attentif en particulier aux catégories les plus défavorisées.
Pendant l'année 2010, nous poursuivrons ces actions, d'une part avec l'objectif de venir à l'encontre des difficultés des citoyens, surtout ceux appartenant aux classes les plus faibles, et de soutenir les différents secteurs de production, et de l'autre de redonner de l'élan au développement économique et social de la Vallée d'Aoste.

SUITE PAGE 2

Chers Unionistes,
il est un devoir pour un Président, comme de tout/e élu/e par la collectivité, d'avoir une perception positive du monde.
Etre optimiste dans sa façon de se poser et d'agir signifie regarder les situations difficiles non pas en terme de problèmes mais en terme de solutions.
Et c'est justement avec cet esprit positif, que nous avons réalisé notre travail au sein du Conseil de la Vallée : attentifs aux expectatives de la communauté valdôtaine et engagés à fournir des réponses concrètes.
Aujourd'hui, plus que jamais, alors que la crise économique n'a pas encore touché à sa fin, il est nécessaire de susciter une confiance renouvelée chez la communauté qui nous a choisis pour la représenter.
Mais surtout, il est de plus en plus évident, qu'à la base de toute confiance – que ce soit la confiance en soi, la confiance en l'avenir ou celle envers les institutions – il doit y avoir une qualité de vie, aussi bien spirituelle que matérielle. Et nous, en tant que représentants du peuple, nous sommes les premiers à devoir fournir de la qualité : dans notre travail quotidien, dans nos mots, dans nos comportements et dans nos actions.
Dans le but de donner un nouveau souffle à la dialectique politique ainsi qu'un nouvel élan à notre Assemblée, nous avons travaillé à la révision de notre Règlement interne, sans faire de grosses révolutions, mais en commençant par les petites réformes.
Comme il l'est dans notre esprit de peuple de montagne, pour qui la cime se rejoint un pas après l'autre. Nous avons donc amorcé des modifications, telles que l'introduction des questions à réponse immédiate, qui visent l'amélioration de la qualité et de la fraîcheur du débat au Conseil.
Donner confiance signifie aussi investir dans les jeunes générations. Nous avons ainsi promu l'initiative de l'Ecole pour la Démocratie, qui sera ultérieurement développée au cours de 2010.
Les trois journées passées avec les 60 jeunes administrateurs venant de toute l'Italie, nous ont donné la perception qu'il existe une nouvelle génération politique, qui redonne confiance à la politique même.
Tout comme nous avons été les promoteurs d'une série d'événements qui ont favorisé la réflexion sur des thèmes ponctuels ainsi que la croissance culturelle et artistique de la Vallée.
Donner de la confiance, en ce qui concerne le rôle de notre Conseil, c'est aussi avoir la capacité de regarder au-delà de nos horizons, en sachant créer un réseau de solidarité institutionnelle avec les autres assemblées législatives. Le but étant la valorisation de notre particularisme juridique, culturel et identitaire.
En suivant ce chemin, nous empruntons 2010 avec : une attention particulière au bien-être de notre société, en essayant de créer les conditions pour une

SUITE PAGE 2

… » fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Ne pourrait-on pas fixer la Saint-Sylvestre au 15 août, afin que le père Noël évolue enfin dans des cheminées éteintes?»

PHILIPPE BOUVARD

Bonnes Fêtes !

Chers amis,
il est naturel pour tout le monde, croyants ou athées, de s'arrêter un instant face à ce jour de Noël qui s'annonce et contempler le mystère de ce Dieu qui s'est fait homme et qui est parmi nous.
Situation toujours renouvelée même si celle-ci se présente à nouveau chaque année et porte un message qui va bien au-delà des rituels et des fêtes, même si en Vallée d'Aoste, celles-ci sont particulièrement ressenties et riches de signification, témoignages d'une véritable tradition qui est encore très enracinée dans nos cœurs.
Il est difficile pour un Valdôtain de passer Noël hors de la Vallée. Mais pour beaucoup d'entre nous, cet événement peut sembler lointain, non plus d'actualité et donc réel, compliqué à cause d'une crise économique assez grave avec une augmentation de la pauvreté parfois proche de nous et avec la difficulté donc de trouver des raisons et des valeurs pour repartir.
La justice, la solidarité et notre dignité peuvent nous sembler des paroles vides de signification si nous ne rencontrons personne capable de les vivre et de devenir pour nous une référence.
Repartir de la vérité de l'annonciation de ce jour de Noël pour réécrire notre vie, pour être à nouveau positif, pour redécouvrir ensemble

SUITE PAGE 2

Le Siège Central de l'Union Valdôtaine
et la rédaction
souhaitent une très bonne année 2010
à tous les Unionistes et aux lecteurs
de « Le Peuple Valdôtain ».

Le Siège Central sera fermé à partir
de l'après-midi du jeudi 24 décembre
et reprendra ses activités le jeudi 7 janvier 2010.

Le Peuple Valdôtain reprendra sa parution
le jeudi 7 janvier prochain.

SUITE DE LA PAGE 1 - EGO PERRON

classe politique capable d'affronter les problèmes et de les résoudre, en donnant des réponses concrètes aux différentes questions qui se présentent.
Mes vœux pour l'année 2010 s'adressent à toutes et à tous les Unionistes, sympathisants et à tous les Valdôtains, en leur souhaitant une année pleine de santé, de bonheur, de prospérité et surtout de travail. Je souhaite vraiment que le contexte international qui est encore très sombre trouve vraiment un moment de reprise concrète. Nous en avons besoin. Le travail est un des éléments prioritaires dans la vie de chacun de nous, le peuple valdotain est habitué à travailler, aime travailler, même durement. Quand le travail manque, on vit des moments vraiment difficiles, à tous les niveaux. Pendant cette année, dans toutes nos actions, le souci du travail est toujours parmi nos priorités, sinon la priorité absolue.
Je souhaite à vous toutes et à vous tous, agriculteurs, commerçants, entrepreneurs, professions libérales, fonctionnaires, employés publics et privés, une année vraiment riche en travail qui puisse vous donner toutes les satisfactions que vous souhaitez.
L'Union Valdôtaine continuera son engagement pour donner, à travers son action, du travail aux Valdôtains et des possibilités de croissance à toute la Vallée d'Aoste.
Notre Mouvement est toujours à la disposition des Valdôtains, pour leurs besoins, leurs idées, leurs critiques, leurs propositions. L'Union Valdôtaine veut et voudrait être encore pendant l'année 2010 votre solide point de repère.
Joyeux Noël et bonne année à vous toutes et à vous tous.

Ego Perron
Président de l'Union Valdôtaine

SUITE DE LA PAGE 1 - AUGUSTO ROLLANDIN

Comme nous l'ont imposé les directives européennes, l'année qui commencera sera cependant la première privée des bons d'essence.
L'autorisation pour l'application des exemptions fiscales avait déjà expiré le 31 décembre 2006 et la Commission européenne, malgré les actions entreprises, dans toutes les directions, par la Région, s'est exprimée de manière négative pour d'autres demandes de dérogation, en imposant comme date ultime, le 31 décembre 2009.
Il n'existait plus aucune marge de négociations et cette décision ne pouvait plus être repoussée. Ce fut un choix responsable. Comme vous le savez, cette subvention fiscale représentait malgré tout un pis-aller en raison de l'inapplication de la zone franche, selon l'article 14 du Statut spécial.
Et c'est de là que nous devons repartir, pour affirmer avec détermination un droit, la zone franche de montagne, qui aujourd'hui peut constituer, sur l'exemple des zones franches métropolitaines de récente constitution, une réalité et une marge importante pour l'avenir de l'économie valdôtaine. 2010 doit être donc considérée comme une année de transition, vers la construction de perspectives différentes de développement, de défense et de renforcement de notre autonomie.
Nous devons nous engager à soutenir avec détermination le parcours politique afin d'atteindre cet objectif, comme nous travaillerons avec conviction pour atteindre beaucoup d'autres perspectives, à partir de la débureaucratisation et simplification de l'Administration au plan stratégique pour la relance du Casino-Grand Hôtel Billia, du développement davantage ciblé sur l'Université à travers aussi la création du campus à la Testafochi au projet du nouvel Hôpital régional, pour n'en citer que certaines.
Chaque initiative sera empreinte des buts que nous nous sommes fixés afin de répondre concrètement et rapidement aux besoins des citoyens et pour accélérer le processus de développement de la Région, au sein de laquelle chaque valdôtain puisse se sentir représenter.
Avec cet engagement, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonnes fêtes de fin d'année.

Bon tsalènde et trèinadàn!

Augusto Rollandin
Président du Gouvernement Régional

SUITE DE LA PAGE 1 ALBERT CERISE

qualité de vie accrue et d'un optimisme renouvelé.
Sous ces auspices, j'adresse mes vœux les plus chaleureux de Joyeux Noël et de Bonne Année 2010 à toutes les lectrices et les lecteurs de *Le Peuple Valdôtain*.

Albert Cerise
Président du Conseil de la Vallée

SUITE DE LA PAGE 1 - ANTONIO FOSSON

la beauté des rapports francs et sincères. Je vous adresse mes meilleurs vœux chers amis, chers valdôtains et chers unionistes. Heureux de parcourir ce bout de chemin avec vous et honoré de vous représenter en essayant de le faire avec mes meilleures forces.
La Vallée d'Aoste a pris position, à mon avis très positivement, sur la polémique concernant le crucifix accroché dans les lieux publics en rappelant l'importance de sa signification: il serait triste que l'affirmation de ce choix ne se manifeste concrètement par la présence active d'hommes capables de vivre les valeurs que celui-ci nous enseigne.
Essayons ensemble, joyeux Noël.

Antonio Fosson
Sénateur de la République

NAISSANCES

La section de l'Union Valdôtaine de Courmayeur
a la joie d'annoncer la naissance de

ISOTTA

de Grazia Pavoni, membre de notre section, et de Michele Gilio. Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, aux grands-parents Bruna et Giulio, membres de notre section, ainsi que nos vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

Les sections de l'Union Valdôtaine de Courmayeur et de Gressan
ont la joie d'annoncer la naissance de

ALISÉE

qui est venue réjouir le foyer d'Iris Voyat, membre de notre section et d'Arnaud Clavel. Les deux communautés unionistes présentes leurs plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi qu'à ses grands-parents Ottone et Franca, Ugo, Vice-Président de notre Mouvement et Orbellina, membre, ainsi que leurs vœux de bonheur et de prospérité à la petite Alisée.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Villeneuve
a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Attilio VAUDOIS
âgé de 84 ans

l'un des tout premiers membres de la section.
La communauté unioniste de Villeneuve présente ses condoléances les plus sincères à tous ses parents.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 7 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Allocution du président de la section d'Aoste-Ville René Favre

« Réduire et simplifier les réglementations »

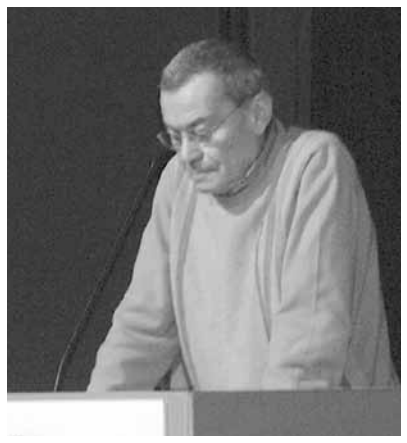

Le Comité de Direction et les délégués au Congrès de la Section d'Aoste-Ville se sont réunis le 20 novembre dernier pour présenter des suggestions et lancer des pistes de réflexion sur le thème du Congrès.

Une première réflexion part du constat que des démarches administratives lourdes alimentent la défiance des usagers face à une administration publique de ce fait encore perçue comme excessivement bureaucratique et impersonnelle.

Les usagers attendent des prestations personnalisées, une écoute attentive, une adaptation de la réponse au cas par cas.

Dans ses relations avec les usagers, l'agent public doit appliquer les valeurs qui sont à la base de l'activité administrative.

A part les principes constitutionnels de légalité, bon fonctionnement et impartialité et les critères d'efficacité et d'efficience qui doivent régir l'action administrative, il est bien évident que la qualité du service rendu est la meilleure garantie de l'efficacité.

Toutefois, une culture juridique trop prononcée risque de ne pas tenir compte de la nécessaire humanisation de l'administration : loin d'être perçu comme l'un des rouages de la machine administrative, le fonctionnaire doit également pouvoir exprimer son attachement aux valeurs humaines. Le rapport entre agent public et usager devrait laisser davantage de place au dialogue et à la compréhension réciproque. Il doit s'inspirer de l'idée selon laquelle une meilleure prise en charge des besoins spécifiques améliore et enrichit la relation avec les citoyens. Et pour une administration plus humaine, les valeurs de l'engagement personnel au service de la collectivité, du respect mutuel, de la solidarité devraient davantage être prises en compte.

Selon l'adage que trop de lois tuent la loi, il faut que le législateur s'inspire des besoins concrets de la collectivité dont il est au service. Trop souvent l'accumulation des lois qui répond à des besoins immédiats, au lieu de résoudre des situations concrètes, crée de la confusion et de l'incertitude interprétative. Le principe de la certitude du droit cède sa place à l'interprétation de juristes indifférents à l'esprit de la loi et trop attentifs à la recherche des subtilités interprétatives. Il faut donc que le législateur parle clair et sache exactement quel effet les normes qu'il approuve vont produire sur la société.

Un deuxième niveau critique des rapports entre les citoyens et l'administration est représenté par les actes administratifs proprement dits, règlements et autres, qui souvent, au lieu de contribuer à faciliter l'application des lois, crée d'inutiles barrières qui risquent de réduire les bienfaits que la loi se propose d'apporter.

C'est surtout à ce niveau que l'administration publique se présente aux citoyens comme une machine infernale qui, au lieu d'aider le citoyen à poursuivre ses buts, se transforme en une série d'obstacles maintes fois insurmontables.

Il faut dire que souvent les mécanismes mis en route par ce genre de normes sont non seulement inutiles, mais nuisibles. Un exemple concret de ce que nous venons de dire est représenté par les normes concernant l'urbanisme : le fait que dans chaque commune il y ait un règlement de la construction différent, par exemple, représente sans doute une entrave et crée probablement des situations d'inégalités non justifiables.

De même, il existe des organismes tout autant inutiles, voire nuisibles, dans la mesure où ils ne font que compliquer la vie des citoyens, comme par exemple les commissions du bâtiment (« commissioni edilizie »). La Vallée d'Aoste est l'une des rares régions italiennes où ces commissions existent encore.

Pour ce qui est de la nécessaire modernisation de l'administration publique, il faut l'impulser en partant des attentes réelles des usagers. Et l'une des plus fortes attentes est d'accéder aux informations sans passer par la jungle administrative : les usagers s'attendent à ce que les démarches les plus courantes soient accessibles directement sur Internet.

De plus, la simplification des procédures passe par le développement de l'administration électronique qui a justement pour but de favoriser l'utilisation des nouvelles technologies au sein de l'administration et dans ses relations avec les usagers. Il existe déjà quelques téléprocédures éparses qui ont été mises en œuvre par des textes spécifiques. Toutefois, le développement des services en ligne nécessite la mise en place d'un cadre juridique général cohérent, qui apporte une véritable sécurité juridique, tout en étant compatible avec certains grands principes tels que le respect du secret professionnel ou la protection de la vie privée.

En conclusion, la Section d'Aoste-Ville propose de légiférer de manière plus claire et plus simple, en procédant aussi à une délégification des normes surabondantes et en utilisant autant que possible l'instrument du texte unique.

Dans ce domaine, il faut notamment intervenir sur les lois qui concernent plus particulièrement l'organisation de l'administration et le système des autonomies locales, ainsi que l'élection du conseil régional ; de réduire et simplifier les règlements et les actes administratifs, en supprimant notamment les normes et les organismes dont la fonction est essentiellement de compliquer la vie aux citoyens ; de simplifier les procédures administratives, notamment par le recours aux nouvelles technologies de l'information qui permettent aux habitants des villages et des vallées les plus éloignés de jouir des mêmes avantages que les habitants de la plaine.

Allocution de Viviana Hérin, secrétaire de la section de Châtillon

« Notre "oui" aux nouvelles technologies »

Mesdames et messieurs bonsoir, J'ai le plaisir de représenter ici la section de Châtillon pour vous exposer nos idées à propos du sujet complexe de ce Congrès.

Au fur et à mesure que le temps passe, le mot bureaucratie acquiert vis-à-vis du citoyen une signification toujours plus désagréable et cela surtout car tout en étant un mal nécessaire, elle a désormais atteint des dimensions très difficiles à gérer.

Pendant la dernière campagne électorale, le slogan qui a davantage frappé mon attention était justement: "l'élu doit établir les lignes générales, tandis que le fonctionnaire doit évaluer la possibilité et les modalités d'exécution".

La bureaucratie est sans aucun doute nécessaire car, d'une part, elle fournit à l'élu un instrument de contrôle et de l'autre, elle offre au citoyen d'importantes garanties au biais de certificats et d'attestations divers. Mais hélas, malgré son utilité ici rappelée, elle s'est, pendant ces dernières années, accrue d'une façon exagérée.

On peut la représenter très efficacement comme un monstre trop nourri et si grossi qu'il est désormais capable d'avancer tout seul, sans obéir à son maître, c'est-à-dire l'élu.

Pour le citoyen, spécialement dans une réalité petite et à échelle humaine telle que la nôtre, il est facile d'avoir un rapport direct et compréhensible avec l'élu; au contraire, quand il s'agit de se confronter avec les bureaux et les fonctionnaires administratifs, il s'avère déjà subitement complexe de comprendre le langage même, souvent bourré d'acronymes, de numéros d'enregistrement, d'adresses de courrier électronique, de mots de passe et de formules anglaises qui certainement ont un équivalent en italien, français ou même en patois qui résulterait sans doute bien plus compréhensible.

Il est en fait impossible d'achever sans erreurs toutes les démarches bureaucratiques qui nous sont aujourd'hui imposées.

Une solution a été proposée, il s'agit de la présentation télématique des dossiers, mais il est certainement impensable d'introduire de telles procédures sans avoir préalablement préparé et instruit les citoyens ainsi que les fonctionnaires administratifs de façon qu'ils soient capables de gérer les dossiers dans une forme différente de celle classique à laquelle ils sont habitués, c'est-à-dire le papier.

Un autre aspect du problème sur lequel je crois qu'il est utile de fixer l'attention est sans doute le coût de la bureaucratie, dont souvent le citoyen n'est pas à même de se rendre parfaitement compte, mais qui pour les entreprises est remarquablement lourd.

Au niveau national, on estime qu'une diminution des démarches bureaucratiques permettrait aux petites et moyennes entreprises d'épargner environ 5,3 millions d'euros par an, c'est-à-dire un tiers du montant des frais administratifs soutenus chaque année.

L'Union européenne impose à l'Italie de réduire le poids de la bureaucratie de 25 pour cent avant 2012 et les valdôtains prétendent que notre administration régionale prenne aussi en considération cette exigence.

Le fait qu'on ait organisé ce Congrès monothématique prouve qu'il est nécessaire que nos élus deviennent sensibles à ce sujet ; je leur demande donc de chercher à imposer autant que possible aux fonctionnaires administratifs de contrôler davantage le contenu que la forme et de s'exprimer de façon que le citoyen puisse comprendre ce qu'il doit faire.

La simplification et la réduction des passages est, je le sais, un grand défi, mais l'important, c'est de commencer, pour que l'on puisse un jour dire que la classe politique et la bureaucratie sont nos alliées, qui nous aident en tant que citoyens à résoudre nos problèmes.

Un exemple que je cite volontiers pour conclure de façon optimiste est la contribution donnée aux jeunes pour l'achat d'un ordinateur, une occasion simple, utile, compréhensible de la part de tout le monde et très efficace pour rependre un moyen de communication qui est aujourd'hui indispensable pour tous.

Merci à vous tous pour l'attention.

Allocution du président du Cpel Elso Gérandin

« Le citoyen a un rôle central »

Bonjour à tous les délégués.
Je tiens à remercier le Mouvement de l'Union Valdôtaine et son Président, M. Ego Perron, pour avoir invité le Conseil Permanent des Collectivités Locales au présent congrès.
Je salue également Monsieur le sénateur Antonio Fosson, le Président de la Région, Augusto Rollandin et le Président du Conseil, Albert Cerise, ainsi que tous les invités ici présents.
Le Cpel, organisme de représentation des collectivités locales valdôtaines, a été créé pour favoriser leur participation à la politique régionale. Cet organisme composé des 74 maires des Communes valdôtaines, des Présidents des 8 Communautés de Montagne ainsi que du Président du Consortium BIM, est doté d'une autonomie fonctionnelle et organisatrice. Le thème de la simplification administrative, qui est au cœur de ce congrès, touche au plus les collectivités locales en cela que, de par leur nature et dans l'exercice de leurs fonctions, elles représentent le niveau d'administration publique le plus près des citoyens: les Communes, en tant qu'organe de gouvernement; les Communautés de Montagne, en tant qu'organisme de gestion des services sous forme associée. Je voudrais mettre l'accent sur le rôle que les administrations locales peuvent et doivent jouer au sein de cette réflexion.
Comment et dans quel sens les Collectivités Locales peuvent-elles agir pour réduire le caractère bureaucratique propre à l'appareil administratif public?
Comment ces mêmes Collectivités peuvent-elles saisir au mieux les opportunités que notre spécificité institutionnelle garantit?
Le thème de la simplification administrative et de la dé-bureaucratisation, souvent considéré comme le mot d'ordre par les Institutions, présente des aspects critiques et complexes liés à l'inertie du système.
Simplifier et débureaucratiser l'Administration Publique signifie avant tout mettre en place des processus d'innovation, afin de promouvoir des changements capables de générer un progrès qui soit bénéfique à toute la Communauté.
Pour cela, les Administrations Locales doivent se vouer à un double effort: un effort interne, centré sur l'organisation et la gestion de l'organe en question, et un effort externe, voué à donner au citoyen une part active dans ce processus.
Pensons seulement à l'engagement pris en faveur d'une innovation technologique progressive, vouée à informatiser les services offerts au citoyen.
Pour parvenir à de tels résultats, il faut que les Communes et les Communautés de Montagne repensent et révisent leur organisation et leurs procédures internes au travers des éléments suivants: l'octroi d'une formation spécifique aux instances de direction et par extension à tout le personnel; la diffusion et donc la reconversion des compétences; l'informatisation des procédures internes.
Cette orientation ne signifie autre que le passage d'un modèle organisationnel traditionnel fondé sur la bureaucratie à un modèle organisationnel de type entrepreneurial, fondé sur l'efficacité.
Les barrières qui se posent au développement d'un tel modèle organisationnel sont au nombre de deux: d'une part, la nature entrepreneuriale de nos collectivités peine à entrer dans les consciences; d'autre part il n'est pas encore tout à fait clair aux yeux des différents sujets impliqués dans ce processus quels doivent être les instruments à utiliser ainsi que les modèles à suivre pour atteindre de tels objectifs.
Les réformes importantes qui ont marqué l'ainsi nommée saison de « l'entrepreneurialisation de l'Administration Publique » prévoient, comme je l'ai déjà souligné, l'introduction d'instruments importés du monde de l'entreprise privée, avec pour objectif l'amélioration de la fonctionnalité du système entrepreneurial des Administrations Publiques.
Au sein du débat et du processus en cours, il semble que nous puissions encore déceler une certaine confusion relative à l'introduction de logiques économiques propres à l'entreprise à l'intérieur même du secteur public. Ceci est sans aucun doute imputable à la faiblesse générale, pour ne pas dire à l'absence de la culture entrepreneuriale au sein de nos Collectivités. Ces dernières sont destinées à connaître, dans des prospectives futures, une évolution sans précédents qui se caractérisera par un changement de rôle, dans les fonctions, dans les responsabilités, de cadre de la compétition et dans les relations avec les citoyens.
Tout ceci implique nécessairement une mutation structurelle du modèle d'organisation, étant donné que le modèle traditionnel désormais institué ne permet plus aux Collectivités Locales de garantir la poursuite de leur finalité institutionnelle.
Le modèle entrepreneurial est la direction vers laquelle nous nous acheminons. Cette approche ne se contente pas d'assurer aux actes des administrations locales leur seule valeur légale. Il tend en outre à former, à responsabiliser et à motiver les dirigeants et le personnel en général, dans le but d'obtenir des résultats qui ne soient pas seulement formels mais tangibles. Ceci repose sur la promotion de la méritocratie en tant que levier d'action qui sache récompenser les preuves de responsabilité, les compétences ainsi que les résultats.
Le changement des seuls processus internes est insuffisant. Il faut également agir sur un changement tourné vers l'extérieur. Au sein de la culture entrepreneuriale le rapport avec le client est central. Le client de l'Administration Publique est le citoyen, vers lequel il nous faut orienter l'offre de services. Ceci passe par la personnalisation des actions, des instruments et de la méthode adoptée en respectant les diverses exigences des citoyens.
Il y a quelques instants nous parlions d'internet et de services en ligne. Aujourd'hui les Collectivités Locales sont en train de se préparer à la mise en ligne une plateforme qui permette au citoyen d'avoir accès à toute une série de services lui évitant ainsi de devoir se rendre à la mairie. Il s'agit des services suivants: l'état civil (certificats de résidence, changement d'état civil, auto certification), services fiscaux et paiements (ICI, TARSU, etc.), services culturels et sportifs (réservation de cours de piscine, de places dans les crèches, etc.).
Pour qui utilise l'informatique, pour qui a une bonne connaissance des médias et pour qui est habitué à internet, ceci sera une simplification technologique particulièrement importante. Cependant, ce changement sera inadapté à d'autres personnes et notamment aux personnes âgées. Pour cette partie de la population, simplifier ne signifie pas informatiser

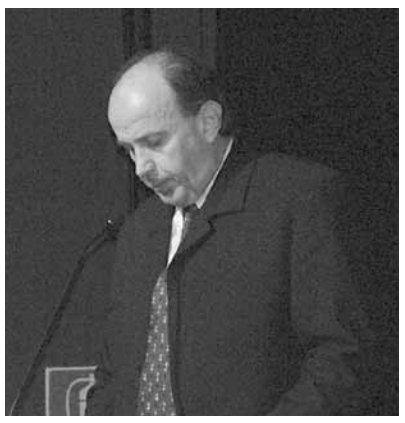

mais repenser le service, le rendre plus facilement accessible, à des horaires répondant à ses exigences et promu grâce à une communication adéquate.
Cependant, nous ne pouvons ne pas souligner les nombreux bénéfices apportés par l'informatisation. Pensons tout d'abord à la dématérialisation, qui figure parmi les aspects majeurs liés à la réforme de la gestion administrative en cela que cette dématérialisation entraîne une réduction des coûts de l'administration. Celle-ci se traduit en termes d'économies directes (papier, espace) et indirectes (temps, efficacité). Les procédures qui ne passent pas encore par l'informatique mais qui continuent à être réalisées via papier, sont très onéreuses, posent des difficultés de partage et d'archive, entraînent des temps de recherche élevés ainsi qu'un manque de transparence. Je m'appuierai sur l'exemple du « Sportello Unico degli Enti locali » qui à mes yeux a su faire preuve d'innovation.
Ce service simplifie les procédures de délivrance des autorisations nécessaires à l'entrepreneur qui ouvre, modifie ou ferme une entreprise. D'autre part, il garantit la conclusion des procédures en des termes rapides et sûrs, et enfin le citoyen-entrepreneur ne s'adresse plus qu'à un seul bureau.
Mais ce modèle d'excellence ne pourra porter ses fruits et faire effectivement la différence s'il n'est soutenu par une simplification normative adéquate et correspondante. En vertu de notre autonomie législative, nous nous devons de promouvoir un système normatif le plus léger et le plus simple possible.
Il est indispensable de développer une logique de système. Chaque acteur concerné, du politique au technicien, de l'échelon local à l'échelon régional, devrait se montrer capable de passer outre ce sentiment de résistance au changement, et devrait essayer de se faire promoteur de l'innovation, de telle sorte que les actions de l'ensemble du Système des Autonomies soient orientées vers la simplification et la réorganisation des structures administratives, vers la qualité et les résultats, vers la reconnaissance en termes de rétribution et la reconnaissance professionnelle de l'emploi public, vers l'introduction de nouvelles technologies et surtout vers le contrôle des dépenses publiques.
L'Union européenne nous demande de réduire de 25% les dépenses administratives d'ici 2012: même l'administration publique de la Vallée d'Aoste s'ouvre vers l'extérieur et récupère le témoin passé par les politiques du Gouvernement prévues pour les trois prochaines années, à travers la communication on-line et un degré d'interaction majeur avec les citoyens, en privilégiant par-dessus tout la transparence.
Bien évidemment, le parcours est accidenté. Mais un de nos objectifs principaux est de comprendre, programmer et gérer au mieux la réalité qui est la nôtre.
Notre objectif aujourd'hui est de réussir à porter dans un unique projet les nombreuses idées et suggestions nées à l'intérieur de ce parcours de réflexion.
Repenser les assises institutionnelles ainsi que la diffusion de la gestion entrepreneuriale au sein des Collectivités Locales est la condition nécessaire au changement de nos Organisations. Ceci ne pourra avenir qu'en agissant sur les personnes, les valeurs, la culture organisationnelle.
C'est nous qui, de façon consciente et responsable avons le devoir de gouverner ce processus pour le porter aux fins citées précédemment.
C'est seulement de cette manière que nous parviendrons à planifier notre futur.

Allocution de Thierry Rosset, représentant des sections du Grand-Combin

« Eviter les fautes du passé pour un bon avenir »

Cette intervention a le but de lancer un débat et d'analyser le rôle acquis par les fonctionnaires publics à l'intérieur du système bureaucratique.
Bien évidemment, il s'agit ni d'une recette magique capable de résoudre les problèmes du système, ni d'une attaque à une catégorie, celle des fonctionnaires, qui a un rôle fondamental dans le processus de développement d'une communauté.
Il faut avant tout souligner que, pour sauvegarder l'efficacité des procédures administratives et, plus en général, de tout procédé bureaucratique visant à pourvoir des services, il est nécessaire que les fonctions propres de chaque acteur soient appropriées et proportionnées aux responsabilités assumées à l'intérieur de la machine publique.

Comme dans tous les domaines, en effet, l'équilibre des rôles occupe une valeur dont il faut tenir absolument compte.
Nous osons espérer que les futures lois permettent d'éviter ce qui a caractérisé notre passé et qui caractérise encore notre présent, soit de ne pas concéder le pouvoir absolu à la classe politique tout en évitant l'autonomie sans bornes et l'activité totalement auto - référentielle de certains fonctionnaires.
Bien sûr, le c'ur du rapport entre les deux protagonistes est représenté, comme énoncé précédemment, par la responsabilité que chacun assume conséquemment face à ses actions.
La responsabilité des fonctionnaires consiste à rendre les procédures efficaces et à garantir la pleine utilisation des « produits » du système bureaucratique.
La responsabilité des élus revêt un caractère totalement différent et consiste à rendre les susdits « produits » de la machine administrative appropriés aux exigences des citoyens, conscients de la nécessité de répondre personnellement des choix effectués tout au long de leur mandat politique.
Pour atteindre ce but l'élu, politicien ou administrateur, doit disposer d'instruments aptes à atteindre ces objectifs.
Le but commun des deux acteurs de la pièce peut être résumé ainsi: il consiste à répondre aux exigences de la collectivité avec l'efficacité des procédures et doit nécessairemente être au-delà de toute appartenance politique, de prises de positions personnelles et de tout contraste.

Allocution de l'animateur principal de la Jeunesse Valdôtaine Stefano Aggravi

« Les jeunes souhaitent des améliorations pour le futur »

Mesdames et Messieurs les congressistes, chers amis, bon après-midi.
Permettez-moi avant tout de vous saluer de la part de tout le groupe de la Jeunesse Valdôtaine qu'ici j'ai l'honneur de représenter.
Nous avons en tant que jeunes, une image de la bureaucratie qui parfois n'est pas si concrète et directement mise à l'épreuve par l'expérience. On connait sans doute bien ce que représente la bureaucratie à l'école, en particulier celle des Universités. Ces longues queues pour s'inscrire à une année académique, ou pour consigner un mémoire, ou pourquoi pas pour avoir des renseignements sur un parcours Erasmus.
On n'a pas encore une approche directe des nombreuses complications que les nombreuses procédures bureaucratiques entraînent sur la vie des simples citoyens et l'activité des entreprises. Concessions, permis, licences, papiers de tout genre nous attendent encore!
Mais cela ne nous empêche pas d'émettre quelques raisonnements, de faire donc quelques propositions, de dire ce que nous en pensons. Le futur nous appartient et il est donc opportun de pouvoir illustrer notre vision des choses!
Avec la naissance de l'UE et, en particulier, de sa gargantuesque structure administrative et politique, beaucoup de procédures et surtout les rapports entre le citoyen et l'institution publique ont, dans plusieurs domaines, subit une complication parfois absurde. Au lieu d'améliorer les conditions d'usage du service public, les choses ont été mal gérées.
De conséquence, Rome est passée au second plan et d'acteur principal, elle est maintenant, dans la plupart des situations, un transformateur pratique de ce qui est décidé à Bruxelles.
Complication sur complication. Et tout arrive, peu à peu, face à nous tous. Problèmes de duplication, multiplication des actes et des contrôles. Augmentation des coûts dédiés aux obligations bureaucratiques et de la part des Etats, ou de leurs institutions périphériques, et de la part de tout le monde.
Demandons-nous donc du côté de la nécessaire simplification que s'est-il passé? Beaucoup de confusion. Dans certains cas, on a conçu des réformes impraticables, des commissions qui se sont perdues dans le désert d'une politique pas trop pratique. On a même parfois cherché à simplifier le cadre avec de virulentes intégrations, qui contre leur but naturel ont entraîné parfois des procédures impraticables.
Conséquences qui plusieurs fois touchent directement des secteurs en difficulté. Pensons par exemple au domaine de l'agriculture, secteur qui est, en ce moment, vraiment en danger (et pas seulement après certains faits que l'on connaît malheureusement trop bien), où les contrôles et surtout les mille et un permis sont en train de mettre en

danger la survie même d'une activité nécessaire à la continuité de la civilisation humaine. Voilà ici l'une des plus grandes absurdités de l'Europe. D'un côté la PAC, avec toute sa sérié d'aides au secteur agricole, et de l'autre une tendance à la complication acharnée.
Pour conclure une petite question, oui, une question qu'un Mouvement autonomiste et fédéraliste comme le nôtre, oui, un Mouvement qui a au centre de son action l'homme (et bien sûr la femme), donc la vraie base de la société, devrait se poser. Mes chers administrateurs, mes chers élus, mes chers amis, combien de fois a-t-on raisonné en tant qu'autonomistes lorsqu'on rédigeait une loi ou lorsqu'on l'approuvait? Combien de fois a-t-on réformé quelque chose en évaluant les conséquences sur l'acteur final? Oui, combien de fois?
Merci de votre attention,
Vive la Val d'Ouha!

Allocution de Stefano Aggravi, représentant des sections de la Valdigne

« Trois problèmes : coûts, communication et responsabilité»

Les sections de la Valdigne de l'Union Valdôtaine voudraient présenter quelques suggestions de caractère général sur le thème de ce Congrès.
On a remarqué qu'en parlant un peu trop directement, un peu trop concrètement de ce thème, on arrive à dire trop de choses, chacun en fonction de ses aventures et ses problèmes.
On a donc choisi de couper la poire en trois, et d'analyser ce problème sous certains volets. Le premier : bureaucratie comme problème de coûts. Des coûts qui ne sont pas simplement représentés par les frais ou les taxes, mais qui sont aussi l'argent du budget public qui est dépensé (et qui touche tous les citoyens), et encore des coûts par rapport à la durée des procédures pour les institutions et les citoyens également.
La deuxième partie concerne le problème de la communication : entre le citoyen (ou la personne juridique) et l'institution publique. Une communication difficile et compliquée à cause de procédures que l'on peut définir absurdes, mais aussi une communication qui n'arrive pas à son terme. Combien de fois le citoyen doit-il communiquer avec l'institution au moyen de la technologique, alors que ces mêmes bureaux auxquels on s'adresse communiquent encore entre eux par le papier?
La troisième partie de cette poire : la responsabilité. Un problème qui concerne le citoyen - qui doit posséder toute la documentation requise - mais aussi les dirigeants et les fonctionnaires, qui face au problème des citoyens suivent trop à la lettre d'anciennes réglementations.
Je voudrais aussi toucher un volet qui a été abordé également par les associations : celui de la représentativité territoriale. On parle toujours du guichet unique et de ces différents sièges. On a les Communes et les Communautés de Montagne : pourquoi ne pas utiliser des institutions plus proches des citoyens pour résoudre des problèmes qui sont très liés aux citoyens?
Merci de votre attention.

Intervention du syndic de Quart Jean Barocco

« La révolution doit partir de nos Communes »

Je remercie le président du Mouvement Ego Perron, le conseil de présidence de ce Congrès et tous les collègues congressistes.
Je voulais seulement faire quelques considérations à propos de ce thème important qui nous voit ici réuni à Saint-Vincent. Aujourd'hui on a fait beaucoup de diagnostics, : on a parlé de bureaucratie, de démocratie, mais je ne vois pas un rapport conflictuel entre les différents interlocuteurs de ce domaine. Il faut seulement souligner que les bureaucrates sont des citoyens, et que les citoyens ont des devoirs de participation à la vie politique de notre société.
Je crois que nous n'avons pas besoin d'un rapport dialectique mais d'un rapport de collaboration entre les gouverneurs de la politique et les bureaucrates.
Une collaboration qui est nécessaire au Val d'Aoste. On oublie souvent que dans notre région, on est que 110 mille habitants, on n'a donc pas le temps de se diviser, il faut viser "à l'essor de notre Vallée d'Aoste", comme le disaient les fondateurs de notre Mouvement.
Une collaboration, par conséquent, que la politique doit favoriser, à travers la formation de ses cadres et par la sélection des fonctionnaires et des collaborateurs.
N'ayons surtout pas peur de la modernisation : ce n'est pas la peine d'avoir peur, il faut l'affronter. Sinon, ce sera l'Europe qui nous rappellera ce qu'est la modernisation.
Si nous voulons jouer un rôle dans l'Europe du futur, on doit être protagonistes même si nous sommes un petit territoire. J'ai entendu plusieurs personnes parler d'Internet et des nouvelles technologies comme de la "panacea di tutti i mali", comme le disent les Italiens. Mais je crois que la politique doit avoir la primauté : toutes les choses peuvent être utilisées si on a un projet clair en tête. Et je crois que la politique doit à nouveau s'emparer de ce rôle de responsabilité qui lui revient.
Dans ces dernières années, on a laissé trop longtemps certains domaines dans les mains des techniciens. Je crois que c'est la faute du manque de responsabilités de nos politiciens : il faut le souligner.
Je suis en train de faire une expérience administrative intéressante, et je suis convaincu que les administrateurs de l'Union Valdôtaine, dans les petits villages aussi, ne doivent pas compter toujours sur l'administration régionale.
Il faut se tourner vers les Communes : c'est à partir de là que l'on peut commencer à entreprendre quelque chose pour simplifier la vie de nos citoyens, à partir des réglementations de l'Ici par exemple et de beaucoup d'autres sujets.
Je ne crois qu'il faut simplement effacer des organes : nous devons nous pencher sur nous-mêmes, le Mouvement aujourd'hui l'a fait, mais aujourd'hui, c'est le point de départ de notre action politique à ce sujet. Aujourd'hui, on a fait le point de la situation, mais demain le Mouvement - et aussi l'ensemble des administrateurs - devra se pencher sur ces problèmes, élaborer des solutions politiques pour tracer une ligne à suivre pour le bien de la Vallée d'Aoste.
Merci

Pennazio Pession s.n.c.
• Ferramenta
• Utensileria
• Giardinaggio
• Idraulica
• Elettricità
• Colori e vernici
• Casalinghi
• Abbigliamento e calzature antinfortunistica

Regione Brenlo, 3 - 11100 AOSTA
☎ 0165 554171 - e-mail: fpession@gmail.com

Allocution du président de la section de Donnas Fabio Marra

«Une administration plus proche des citoyens»

Bonjour à tous les délégués.
Avant de prendre la parole, je voudrais remercier le Mouvement et son Président, M. Ego Perron, pour cette invitation au débat adressée aux sections de l'Union Valdôtaine.
J'adresse aussi de la part de notre section une salutation à Monsieur le Sénateur Antonio Fosson, au Président de la Région Auguste Rollandin et au Président du Conseil Albert Cerise, et à tous les collègues de l'Assemblée.
Toutes les sections de la Basse Vallée ont travaillé longtemps, avec attention et méticulosité, en suivant le fil rouge du sujet proposé.
Simplification administrative à l'intérieur d'un cadre institutionnel spécifique, comme celui du Système des Autonomies de la Vallée d'Aoste: pour nous tous, le défi d'aujourd'hui est de reconduire, à travers un projet articulé, toutes les idées nées au cœur des nombreuses confrontations préparatoires. En premier lieu, je voudrais souligner l'actualité de ce débat. Complexe, articulé, difficile, mais qui – finalement – s'est révélé passionnant, car le monde est en train de changer de façon de plus en plus rapide. Ce changement touche tous les aspects de la vie sociale, même et surtout publique. L'administration publique, dans le sens d'une organisation composée d'hommes et de ressources, doit assurer de plus en plus des réponses efficaces, synthétiques, économiques, durables vis-à-vis des besoins spécifiques du citoyen, de l'entrepreneur et de la Communauté. Je souhaite donc des réponses, je voudrais le souligner, qui doivent être capables d'une personnalisation importante, où le destinataire de l'action des administrations publiques soit toujours le citoyen. Et alors rappelons-le: les exigences du jeune, de l'étudiant, du vieillard, de la femme, d'une mère, d'un professionnel, d'un malade sont différentes. Heureusement, la Vallée d'Aoste est une petite Région, où tout le monde se connaît. Néanmoins, même à l'intérieur d'une réalité circonscrite comme celle valdôtaine, faite d'hommes plutôt que de chiffres, peu de choses peuvent être

si gênantes, si exaspérantes, parfois de véritables cauchemars comme la bureaucratie.
La bureaucratie a la tendance à perpétuer toujours les mêmes modèles et mécanismes, plutôt que rechercher l'utilité générale. Mais ce scénario n'est pas l'exclusivité de notre Région, malheureusement il est la condition commune et partagée par tous les niveaux de l'administration de l'Etat, et il est déterminé par l'Etat.
A ce propos, je voudrais donc introduire le deuxième versant du sujet qui caractérise le débat d'aujourd'hui, celui de l'autonomie.
Face à la particularité institutionnelle du Système valdôtain, je pense à la promotion d'un changement important, qui puisse naître et se fortifier grâce aux instruments qui nous sont proposés par le Statut Spécial. L'article 117 de la Constitution Italienne, modifié en 2001, précise que: *'Lo Stato ha legislazione esclusiva in materia d'ordinamento e organizzazione amministrativa dello Stato e degli enti pubblici nazionali'.*
Le cadre général est donc tracé au niveau étatique. Mais à l'intérieur de notre spécificité régionale, nous avons le devoir moral de promouvoir des actions concrètes, soit à l'intérieur des Organisations Administratives, soit vers l'extérieur. Car le but final de la bureaucratie, bien gérée, est de satisfaire les exigences de la Communauté.
Que pouvons-nous faire? Une réflexion dans ce sens peut être souhaitable au niveau institutionnel, pour reformer les administrations régionales et locales, à l'intérieur du 'Système des Autonomies'.
A remarquer, un ultérieur aspect pervers que la bureaucratie peut amorcer. Dans un système aux règles confuses et parfois contradictoires, la transgression peut-être considérée, tout compte fait, normale. On commence pour se convaincre de la nécessité d'ignorer quelques règles absurdes, avec l'espoir que jamais on ne sera pris en défaut, mais dans la conviction aussi que, si par hasard on est découvert, les conséquences seraient moins lourdes des procédures infernales que nous avons évitées.
Et ainsi, un peu à la foi, on parvient à la conviction que la transgression des règles est possible, même de celles qui se rapportent à l'honnêteté et à une conduite civile correcte.
Il existe donc un rapport substantiel entre une bureaucratie excessive et la multiplication des situations illégales, qui vont d'une faute légère à la criminalité.
La bureaucratie ne peut pas être 'pouvoir des bureaux', mais un instrument pour favoriser le bien et l'intérêt collectifs. Nous avons besoin d'un personnel 'musclé', formé et efficace.
Il faut éliminer toutes les réglementations qui ne sont pas absolument nécessaires, ou dans le pire des cas les simplifier, et s'en remettre à l'application des lois. L'élimination des réglementations inutiles et le meilleur fonctionnement de normes valides permettra de réduire d'autant la bureaucratie devenue superflue. Un aspect important c'est l'innovation technologique, conçue justement pour favoriser la simplification et par conséquent réduire les temps et les limites de la bureaucratie, malheureusement elle s'est avérée compliquée et parfois sans profit pour l'efficacité et l'utilité. Internet naquit, il y a 30 ans, basé sur des systèmes simples, efficaces, donc sûrs. Sur cette base solide qui existe encore, se sont multipliés des systèmes numériques complexes qui alourdissent inutilement l'utilisation du réseau internet. Il s'avère donc nécessaire de continuer le système commencé mais, pour permettre une diffusion meilleure, il est indispensable de continuer selon deux concepts, par ailleurs très simples. En premier lieu, la technologie la plus efficace, fonctionnelle et sûre doit être la plus simple parmi celles existantes. Encore, il est fondamental d'appliquer la technologie au service des personnes et non vice-versa.
J'en suis sûr, la voie n'est pas simple, mais je crois que par le biais de l'engagement de tous, on pourra y parvenir.

Intervention de madame Piera Diémoz

«Ne nous vendez pas à Berlusconi»

Nous avons écouté avec attention les nombreuses interventions au sujet de la bureaucratie, mais je voudrais profiter de la présence de tout le groupe dirigeant du Mouvement et de Monsieur le Sénateur pour faire quelques réflexions sur la vie politique de l'Union Valdôtaine.
Lors de la finale des Batailles des Reines et pendant d'autres manifestations publiques, j'ai rencontré des amis unionistes et nous avons parlé surtout de politique.
Les phrases qui reviennent souvent sont: «Je ne me reconnais plus dans l'Union Valdôtaine, en raison de certaines prises de positions, de certaines alliances, de certains choix. La base n'est presque jamais contactée, personne ne nous explique les décisions qui sont prises, personne ne nous demande ce que nous en pensons. Ils s'intéressent à nous seulement avant les élections. Nous sommes bien tentés de quitter le Mouvement».
M. le Président Perron, je vous l'assure, écouter des phrases de ce

genre me touche vraiment le cœur. Dernièrement, aussi le cas Milanesio a amené de grosses perplexités à de nombreux unionistes. En tout cas, si je partage aussi et je comprends bien certaines critiques, je ne quitterai pas l'Union Valdôtaine, mais j'essayerai d'exprimer mes idées et mon point de vue, comme je suis en train de le faire à présent et comme je l'ai toujours fait.
Je vous demande, messieurs les dirigeants du Mouvement de bien réfléchir à cette phrase: «je ne me reconnais plus dans l'Union Valdôtaine». Des paroles qui ont été prononcées par des personnes qui ont toujours eu l'esprit unioniste et qui sont valdôtains de cœur et d'idéal. Des personnes qui ne se sont pas inscrites au Mouvement pour avoir des postes d'emploi ou des charges bien payées, comme souvent cela se produit; elles n'ont pas l'intention d'abandonner l'Union Valdôtaine pour des questions personnelles ou des questions de pouvoir, comme l'ont fait beaucoup d'autres que nous connaissons. Ce sont des gens qui ont toujours donné, qui n'appartiennent pas à un courant plutôt qu'à un autre, qui n'ont jamais rien demandé, mais qui se considèrent des personnes libres, avec un fort idéal valdôtain. Je le sais, que de nos jours, l'idéal n'est plus beaucoup à la mode, mais pour certains, c'est encore une chose très importante.
M. le Président Rollandin, je vous demande d'écouter les paroles des unionistes qui vous prient, et je partage pleinement leur idée, de ne pas nous vendre à un Président du Conseil italien dont l'unique but est d'occuper, par tous les moyens, notre Région aussi.
Non, président Berlusconi, nous ne sommes pas à vendre.
Ces unionistes prétendent, et ils ont raison, la dignité, l'honnêteté, le sérieux et, pourquoi pas, cette parole qui est tant à la mode de nos jours: l'éthique. Nos valeurs ne sont pas la richesse, le pouvoir à n'importe quel prix et l'arrogance en se fichant de toutes les règles et de toutes les lois si elles ne sont pas faites pour son unique et personnel avantage.
Pour conclure, Monsieur le Sénateur Fosson, dans l'article «Loi de finances: une bataille presque inutile» paru dans le dernier numéro du Peuple, vous reportez: «Alors que toute l'attention politique est tournée vers la nouvelle loi concernant la justice qui doit redonner une certaine stabilité et tranquillité de travail au Président du Conseil et par conséquent à tout le pays» et je le répète «par conséquent à tout le pays».
Monsieur le Sénateur, un Président qui a fait, depuis qu'il est en politique, dix-huit lois ad personam, pour se soustraire à la justice et sauver ses affaires plus ou moins légales, ne me donne absolument pas de tranquillité, au contraire, cela m'inquiète beaucoup. Un président, italien, qui quand je me rends à l'étranger, me fait honte d'être italienne. Je ne voudrais pas, à l'avenir, avoir honte d'être aussi valdôtaine et unioniste.
Merci

Le coin du dialogue

Gabriele Maquignaz

Au cours de cette XIII[ème] Législature, des choix fondamentaux ont été faits à travers l'approbation de lois importantes pour l'économie des familles et des entreprises valdôtaines.
Je voudrais tout d'abord citer le « Plan Maison » qui donne la possibilité aux Valdôtains d'agrandir leur logement de manière à améliorer leur confort de vie ou tout simplement préparer l'arrivée d'un enfant. Il s'agit donc d'un investissement dans un patrimoine personnel qui permettra à ces mêmes familles de préparer le futur de leurs enfants et petits-enfants. Ce « Plan Maison » est également un moyen non négligeable de relance économique. Pourquoi cela ? Tout simplement parce que pour réaliser ces travaux d'agrandissement il sera nécessaire de faire appel à de la main d'œuvre. C'est donc tout naturellement que l'économie régionale continuera de se développer car les entreprises de construction, les artisans, tous les corps de métier inhérent au monde du bâtiment, ainsi qu'une série de services, seront appelés à œuvrer et donc à créer de la richesse.
En deuxième lieu, je souhaiterais parler de la loi qui permet désormais aux structures hôtelières de s'agrandir. Il s'agit d'une autre loi très importante dans un moment où la Vallée d'Aoste doit être encore plus attractive, améliorer les services qu'elle offre aux touristes. C'est ainsi que les hôteliers qui le désireront pourront agrandir leur structure jusqu'à un maximum de 40% du volume existant, ce qui leur donnera donc l'opportunité d'améliorer une série de services tels que les centres de bien-être ou même la dimension des chambres, etc.
Cette loi devrait donner une nouvelle impulsion à notre économie et améliorer notre offre touristique surtout dans une période où l'économie et la consommation sont ralenties et où la concurrence avec les autres localités touristiques est plus forte.
Troisième et dernier point mais non des moindres. D'importants investissements ont été faits cette année encore dans les remontées mécaniques. Je parle d'investissements importants car dans un secteur stratégique majeur, afin de proposer des domaines skiables valdôtains à l'avant-garde au niveau européen et international.
Pour conclure, je tiens à souligner que s'ajoutent aux trois lois que je viens de citer et d'expliquer brièvement les mesures visant à contrer la crise économique qui nous touche.
En effet, ces mesures ont permis, permettent et permettront encore de faire des investissements et de relancer l'économie de notre région ; des mesures qui aideront les familles et les entreprises pour faire en sorte que les effets de la crise se fassent moins sentir. Energie moins chère, possibilité de renvoyer les mensualités des emprunts à une date ultérieure pour ne citer que deux des mesures dont je viens de vous parler.
Je considère que tous ces choix qui ont été faits sont importants, essentiels pour permettre de dépasser ce contexte difficile qui touche la Vallée d'Aoste et le monde entier.
Je suis convaincu qu'il s'agit là de choix gagnants qui permettront aux familles et aux entreprises valdôtaines d'arriver sereinement à la reprise économique tant espérée.

Les Vœux du Chef de Groupe Diego Empereur

Conviction, détermination et engagement

Côté politique et administratif, les douze mois qui vont se terminer ont connu des moments fort significatifs pour notre communauté. Je pense, entre autres, au soixantième anniversaire de la première réunion du Conseil de la Vallée. Lors des célébrations, nous nous sommes interrogés sur la signification de cet anniversaire. Le rôle rempli par l'Union Valdôtaine dans le temps, à savoir celui de « gardien » et interprète de l'Autonomie spéciale de la Vallée d'Aoste, est ressorti avec évidence.
Parfois, je me demande si, engagés dans la quotidienneté de l'activité administrative, nous arrivons à percevoir cette valeur dans son extraordinaire signification. Notre Mouvement est là, depuis plus de soixante années, afin de défendre nos prérogatives et de les valoriser toujours plus, en donnant une valeur concrète aux principes d'autogouvernement et de subsidiarité qui constituent les fondements des théories fédéralistes énoncées dans nos Statuts. Une tâche d'une grande envergure qui, dans certains moments historiques, a représenté un véritable défi que nous avons relevé au sein d'un Etat n'ayant jamais renoncé à son centralisme.
De nos jours, la crise économique qui est en train de frapper le monde entier demande d'accomplir encore plus attentivement ce devoir. C'est ainsi qu'en 2009, l'Administration régionale a promu des mesures visant à contrecarrer ce phénomène, de façon à ce que les Valdôtains reçoivent un soutien afin d'amoindrir l'incertitude et les difficultés propres à cette phase. Nous avons considéré ce choix comme fondamental du fait que le rapport avec la communauté et la capacité d'écouter ses exigences rentrent dans la nature même de notre Mouvement.
L'Union Valdôtaine n'a jamais aimé le bruit, les « effets spéciaux » et l'engendrement des fausses expectatives. A tout cela, nous avons toujours répondu avec responsabilité et conscience. Voilà les deux valeurs ayant permis aux personnalités unionistes du passé de conduire la Vallée d'Aoste aux niveaux d'excellence qu'elle a atteint et que nous, les élus en charge, sommes heureux et orgueilleux de pouvoir mettre à votre disposition, chaque jour, dans l'exercice du mandat que vous avez bien voulu nous confier.
2010 sera l'année où nous œuvrerons pour une relance encore plus efficace du domaine économique régional et pour assurer, en termes généraux, l'essor de notre communauté. D'autres choix importants nous attendent. Le Groupe de l'Union Valdôtaine est prêt à les affronter avec détermination, dans la conviction que la fonction historique de notre Mouvement dans le contexte de l'Autonomie valdôtaine mérite engagement, disponibilité et une attitude sérieuse de la part des femmes et des hommes qui sont appelés à offrir leur contribution.
Sur cette promesse, il m'est particulièrement agréable de souhaiter à tous les lecteurs du « Peuple » et à leurs familles un Joyeux Noël et une année 2010 sous le signe de la santé, de la sérénité et de la réalisation personnelle.

Diego Empereur
Chef de Groupe de l'U.V. au Conseil de la Vallée

Approbation à l'unanimité

Proposition de loi nationale sur la Montagne

Entretien réalisé par Raphaël Bixhain

Conseiller Caveri, la proposition de loi nationale sur la Montagne – il s'agit de la coordination de deux projets de loi, l'un proposé par la majorité et l'autre par Vallée d'Aoste Vive/Renouveau – a été approuvée à l'unanimité par le Conseil de la Vallée. Satisfait ?
« *Il s'agit d'une loi remarquable qui reprend l'ancien texte qui avait été voté au cours de la dernière Législature régionale auquel ont été apportées des corrections.*
C'est une approche différente par rapport aux modifications de la loi montagne en reprenant les divers arguments d'une façon singulière. Ce qui est important est que nous avons coordonné les deux projets de loi qui avait été présentés d'une part par la majorité et dont j'étais le premier signataire, et d'autre part par Vallée d'Aoste Vive/Renouveau qui était un peu plus dans le sillon des modifications textuelles de l'ancienne loi mais le « mélange » de ces des deux lois est à mon avis positif et donne au Parlement italien l'apport d'une loi différente. »

En quoi les modifications apportées sont-elles importantes pour la Vallée d'Aoste ?
« *Nous sommes classés* – et nous l'avons précisé dans un article afin d'éviter une logique masochiste – *comme un territoire entièrement de montagne et une partie de ce dernier pourra être classé « haute montagne » car la loi prévoit une classification en « montagne », « haute montagne » et une catégorie spécifique pour les territoires se trouvant au-delà des 2.000 mètres. Il s'agit d'une manière différente de classer la montagne fortement basée sur divers paramètres parmi lesquels l'altitude, ce qui n'était pas évident puisque c'est un argument tabou en italien car il y a beaucoup de territoires de montagne qui ne le sont en fait pas. Il me semble que notre proposition, comme par le passé, créera quelques remous mais il faut reconnaître que c'était l'expression de toutes les régions car il s'agit d'un texte qui a été élaboré lorsque j'étais Président de la Montagne au sein de la Conférence des Présidents des Régions.* »

Concrètement qu'est-ce que cette proposition de loi va changer pour les Valdôtains et la Vallée d'Aoste ?
« *Disons qu'il y a des principes qui touchent une série d'arguments qui ne peuvent être résolus par les régions seules tels que la fiscalité, les principes de la concurrence qui doivent inévitablement obtenir une dérogation, la question des services publics – électricité, la Poste, les transports locaux –, une série d'arguments qui ne sont pas complètement gérés par la Région mais qui doivent avoir – puisqu'il s'agit de compétences résiduelles de l'Etat – un traitement différent. J'ajouterais qu'il y a un devoir historique de notre part.*
Lorsque l'on regarde la Déclaration de Chivasso de décembre 1943 qui était une déclaration sur l'ensemble des vallées alpines, cela signifie que puisque nous avons obtenu l'Autonomie spéciale nous devons être solidaires avec les montagnes des Alpes, avec les autres montagnes italiennes et avec les montagnes européennes, tout en sachant que la grande signification de l'Année internationale de la Montagne 2002 fut en effet le fait d'avoir une logique mondialiste internationale qui est un parcours, à mon avis, qu'il ne faut pas cesser d'entreprendre. »

Et cette loi dans le contexte européen dont les institutions ont été renouvelées récemment, rappelons-le ?
« *Aujourd'hui nous avons d'un côté les deux figures éminentes du Conseil européen et de l'autre la nouvelle Commission au sein de laquelle il y a des personnes comme Michel Barnier qui s'était occupé de la montagne dans le passé et qui pourrait continuer à y démontrer une certaine attention.*
Aujourd'hui au niveau européen – et c'est dans le premier article de notre loi nationale – on cite l'article 174 du Traité qui est un article important car l'on reconnaît pour la première fois en Europe l'existence des territoires de montagne en tant que territoires spécifiques dans la logique future de la politique de cohésion. Cela signifie qu'à partir de 2014, lorsqu'il y aura un partage des fonds structurels et des diverses politiques européennes, cette notion de montagne deviendra cruciale. Je dois dire que notre proposition de loi s'avèrera utile pour la discussion qui sera nécessaire afin d'avoir une véritable directive européenne pour la classification des territoires de montagne. »

NOVITÀ PER AZIENDE AGRICOLE VALDOSTANE:

Contributo regionale a fondo perduto del 20% per la realizzazione di un IMPIANTO FOTOVOLTAICO

PUNTO FOTOVOLTAICO®

martedì 5 gennaio 2010
h 11.00 Arena Croix Noire - AOSTA

Verranno illustrate la legge, le pratiche da effettuare, il funzionamento del fotovoltaico, ed i prodotti finanziari ad esso correlati

Punto Fotovoltaico - AOSTA - Via Roma, 7 - Tel. 0165.524915

con la partecipazione di

autoTECNICA group · ARISTON · UniCredit Banca · Enel.si · edilmetal

© PubliStyle 81 Agency Biella